

## COMMUNIQUE DE PRESSE

4 décembre 2020



### **Le ministre de l'Éducation Nationale et le président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage scellent un partenariat**

Le 2 décembre 2020, **Jean-Michel BLANQUER**, ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, a reçu en visioconférence **Jean-Marc AYRAULT**, président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, afin de sceller le partenariat entre les deux institutions.

Les relations entre la FME et le MEN sont encadrées par [la convention pluriannuelle que la Fondation a signée avec l'Etat le 15 novembre 2019 à Matignon](#) lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre **Edouard PHILIPPE**. Cette convention réaffirme l'importance qui s'attache non seulement à mieux faire connaître cette page essentielle de notre histoire, mais également à mieux faire comprendre comment ses conséquences continuent de marquer le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, et résonnent avec les enjeux les plus contemporains : la promotion de la diversité dans nos sociétés, le renforcement du lien entre l'Hexagone et les outre-mer, le combat contre le racisme et les discriminations, les fondements des valeurs de la République, le dépassement des « concurrences mémorielles ».

Pour mettre en œuvre ces orientations le Ministère de l'Éducation Nationale et la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage déclineront ce partenariat sur tout le territoire, en lien avec les services du ministère, à travers une action pédagogique multiforme, en conjuguant histoire, culture et citoyenneté :

- L'accès à des contenus pédagogiques validés, notamment à travers Eduscol et Canopé
- La formation des personnels éducatifs
- Le déploiement d'outils et de dispositifs de médiation élaborés ou diffusés par la Fondation (parcours, expositions, livrets...)
- L'incitation, l'accompagnement et le soutien à des projets pédagogiques, parmi lesquels [le concours de la Flamme de l'égalité](#).

Ces axes s'adressent à tous les établissements et aux publics scolaires du 1<sup>er</sup> comme du 2<sup>nd</sup> degré. Une attention particulière sera par ailleurs apportée aux projets des établissements situés dans les territoires labellisés « Cités Educatives ».

Contact presse : Armelle Chatelier 06 88 17 68 25 / [communication@fondationesclavage.org](mailto:communication@fondationesclavage.org)

[www.memoire-esclavage.org](http://www.memoire-esclavage.org)